

# ***INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS***

**EPREUVES DE SELECTION**

organisées le

## **MERCREDI 11 AVRIL 2012**

Après-Midi : Salle du **Hall Expositions Saint Martin à PONTOISE**

### **INSCRIPTIONS**

### **du 3 JANVIER au 11 MARS 2012**

#### **Epreuves de sélection ouvertes aux candidats**

Inscription en Titre 1 : 70 places au maximum (report du concours 2011 compris)

- Titulaire d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence,
- de classe terminale (admission subordonnée à l'obtention du baccalauréat),
- titulaire d'un titre ou diplôme homologué, minimum niveau IV,
- autorisation par un Jury de Validation des Acquis,
- titulaire du D.E.A.M.P. et justifiant de 3 ans d'exercice professionnel d'aide médico-psychologique à la date du début des épreuves,
- salarié de plus de 3 ou 5 ans d'expérience ayant été retenu par le jury régional de présélection (cf le dossier d'inscription au concours)

Inscription en Titre 2 : 18 places maximum

- Titulaire du D.E.A.S. ou D.E.A.P. et justifiant de 3 ans d'exercice professionnel d'aide soignant ou auxiliaire de puériculture à la date du début des épreuves.

Inscription en Titre 3 : 2 places maximum

- Titulaire d'un diplôme d'infirmier obtenu en dehors d'un Etat membre de l'Union européenne

Inscription en Titre 4 :

- titulaire d'un diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de pédicure-podologue, de manipulateur d'électroradiologie médicale, d'assistant hospitalier des hospices civils de Lyon, les étudiants en médecine justifiant d'une admission en deuxième année du deuxième cycle des études médicales (soit 4<sup>ème</sup> année), les étudiants sages-femmes ayant validé la première année de la première phase.

#### **Retrait des dossiers d'inscription**

- **lors des Réunions d'information** organisées : (**sans** rendez-vous)
  - le mercredi 1 février 2012 à 14h30,
  - le mercredi 15 février 2012 à 14h30,
  - le mercredi 7 mars 2012 à 14h30.
- **au secrétariat de l'Institut** du **Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h (sans interruption)**
- **par courrier**, faire une demande écrite et joindre une grande enveloppe affranchie 1,22 €
- **sur le site du Centre Hospitalier René Dubos** : [www.ch-pontoise.fr](http://www.ch-pontoise.fr)

(avis concours déc.-11)